
FOUILLES DE CHERCHEL

(1902-1903)

RAPPORT

ADRESSÉ A

M. JONNART, Gouverneur Général de l'Algérie

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la mission que le Gouvernement général a bien voulu me confier, sous les auspices du Service des Monuments historiques, pendant l'année 1902-1903.

Il s'agissait de poursuivre, dans la région de Cherchell, les recherches précédemment entreprises, et qui avaient été fructueuses pour le musée local:

En dehors des travaux de fouilles, nous avons, cette année, procédé à quelques aménagements au musée de Cherchell (construction de vitrines, pour loger les lampes et les vases que nous venons d'exhumer, dans la nécropole de l'ouest). Nous nous sommes occupé aussi de prendre des mesures de préservation à l'égard de monuments antérieurement déblayés (grille de fer

disposée autour des Thermes, autour de cet imposant massif de ruines dont la richesse de décoration est attestée par les pavés d'onyx et de mosaïque qui subsistent, comme par la beauté des statues que nous y avons découvertes).

Cet établissement grandiose, dont le plan est une réduction de celui des Thermes de Caracalla, trop longtemps livré au pillage (pour les briques des hypocaustes et les revêtements de marbre des piscines) était en train de se transformer en latrines publiques par l'effet de l'incurie presque générale.

La colonisation, par le jeu même de cette loi qui veut que la mort alimente la vie et que les matériaux du passé servent aux constructions du présent, continue l'œuvre des Vandales, mais avec plus d'esprit de suite, et d'une manière plus irrémédiable, les fondations même étant extirpées.

Elle tend à effacer du sol, peu à peu, les vestiges qui avaient l'avantage de donner à des localités nées d'hier une reculée poétique, et de mettre sous les yeux les marques d'une civilisation brillante, qu'il s'agit de faire renaître.

Quand on songe que Michel-Ange, pour édifier le palais Farnèse (où réside aujourd'hui l'ambassadeur de France à Rome) prenait des pierres dans le théâtre de Marcellus, et même au Colisée, on n'est pas surpris des dévastations analogues mais continuelles, opérées par des immigrants trop souvent illettrés.

Les inscriptions et les œuvres d'art que nous avons sauvées et mises au musée, deviendront bientôt, avec quelques plans d'édifices évanouis, l'unique relique du passé de Césarée (ancienne capitale des rois Juba II et Ptolémée, ancienne résidence des gouverneurs de Maurétanie), et suffiront du reste à en évoquer la splendide image.

C'est pourquoi, depuis une quinzaine d'années, je me suis appliqué principalement à faire entrer dans les

collections publiques le plus possible de statues, d'objets d'art et d'inscriptions utiles à l'histoire du pays. Le catalogue du Cabinet des Médailles (par MM. Babelon et Blanchet), le catalogue des Marbres antiques du Louvre (par M. Héron de Villefosse), ceux du Musée d'Alger et du Musée de Cherchel (par M. Wierzejski), ainsi que le *Corpus* de Berlin, où sont centralisées les inscriptions latines, en contiennent l'énumération.

Dans cette liste, on trouve des portraits (portraits de Juba I, de Juba II, de Ptolémée, de Livie, d'Agrippine, etc.), des statues colossales et des têtes colossales, des peintures murales (sphinx affrontés), des objets de bronze et des bijoux, des moules en terre cuite, nous conservant d'ingénieux rêves d'artiste, des inscriptions retraçant toute la vie d'un gouverneur (comme la dédicace à Licinius Hieroclès), ou donnant tout l'effectif du corps d'occupation de la Maurétanie (comme le diplôme de Lovessius), des mosaïques à décor géométrique et des mosaïques à sujets, comme la grande chasse au lion que M. Louis Félicien a bien voulu me céder tout récemment.

Cette mosaïque (Pl. VIII) provient de l'ancienne propriété Nicolas, où sont les restes d'une élégante villa romaine.

Elle a 4^m20 de haut sur 1^m90 de large, non compris la bordure en volutes qui mesure 0^m53 de chaque côté. Le tableau est divisé en trois zones. Dans le registre du haut, un cavalier; au-dessous, un cerf mortellement atteint par un de ses javelots; dans le registre du bas, un lion qui perd également du sang par sa blessure.

Le cheval, la patte gauche levée, les pieds de derrière réunis, galope à droite. Sur son dos, un chasseur vêtu de la chlamyde rouge qui flotte au vent, chaussé de jambières, le visage tourné de face, la main droite en l'air, tient dans la gauche un javelot à long fût. Il vient d'en darder un, presque verticalement, dont le fer s'est enfoncé dans le flanc droit du cerf, courant à droite.

Des filets rouges indiquent la blessure, et une Chimère aux ailes verdâtres, voltigeant devant les yeux de l'animal symbolise les affres de la mort. Au dessous, un lion, d'un beau dessin, courant à gauche, la gueule ouverte, la queue ramenée entre les jambes, porte au flanc gauche un javelot arrivé obliquement.

L'attitude du cavalier rappelle celle d'un cavalier d'un bas-relief grec du Louvre représentant une chasse au lion (Clarac de poche, p. 46, n° 795, tome I). Tout le reste de la composition paraît inspiré d'un modèle grec, dont l'auteur original possédait une réelle science anatomique et un souci non moins grand de faire *varié* que de faire exact. On parlait moins qu'aujourd'hui de l'art décoratif, mais on en avait davantage le sentiment. Avec la mosaïque des Trois Grâces que j'ai mise au musée récemment, et la mosaïque des paons affrontés séparés par un vase, que nous avons trouvée il y a quelques années et qui décore à présent le pavé d'autel de l'église, la commune de Cherchel se trouvera posséder trois spécimens peu ordinaires de l'art brillant de la mosaïque, qui passe pour avoir été l'art le plus florissant de l'Afrique romaine.

Quant aux fouilles de cette année, elles ont porté sur divers points.

Le plus intéressant, c'est un énorme massif de maçonnerie rectangulaire, situé à gauche de la route de Novi, en dehors des remparts actuels (propriété Volto). Il est figuré par un simple quadrilatère sur la carte de Ravoisié. Après l'avoir débroussaillé, nous avons reconnu le soubassement mouluré, découvert les escaliers qui donnaient accès à la plate-forme, où se dressait la *cella*, ainsi que la vaste colonnade qui l'enveloppait.

Voici les dimensions de ce temple (Pl. 1, d'après le relevé de M. Munkel, ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Paris) :

30 mètres de long, sur les grandes faces nord et sud.
15^m48 sur les petits côtés.

Les grandes marches, à l'est, ont 0^m21 de hauteur, 0^m39 de profondeur et 8^m50 de large.

Le monument est pourvu de deux couloirs latéraux, de deux échancrures (2^m31 de large) analogues à celles d'un temple du Palatin qui présente à cet endroit un passage voûté en briques. A 17^m07 de l'alignement du soubassement, nous avons rencontré des bases de colonnes qui se succèdent régulièrement de trois mètres en trois mètres (exactement 2^m93 d'axe en axe).

Les dés carrés de ces bases ont 0^m88 de côté. Le diamètre de la colonne est de 0^m68, ce qui donne, pour la hauteur totale de la colonne corinthienne (dix diamètres) 6^m80.

Entre ces colonnes et le mur règne une salle bétonnée (béton de 0^m22 d'épaisseur, fait de briques et de cailloux de mer).

La toiture s'appuyait d'une part sur les colonnes, d'autre part sur le mur de clôture (ou péribole), et cet immense portique, qui continue dans les propriétés voisines, semble avoir formé un vaste parallélogramme dont le petit côté avait environ 60 mètres et le grand côté 140 mètres.

Sur la face sud, les dimensions ne sont plus les mêmes. Le dé carré de la base n'a plus que 0^m80, au lieu de 0^m88 : les colonnes devaient être un peu moins hautes à cause de la pente du terrain en cet endroit.

Le temple d'Apollon, à Pompéi (que j'ai eu l'occasion de visiter dernièrement), par la substruction rectangulaire, les marches conduisant à la plate-forme et le portique d'alentour, présente des dispositions presque entièrement semblables à celles de ce temple de Cherchel, dans lequel je serais tenté de voir le temple élevé à Auguste par Juba II, temple hexastyle, et qui figure sur quelques monnaies de ce prince.

Il est fâcheux qu'au début de l'occupation, l'État ne se soit pas réservé ces beaux massifs de ruines (théâtre, amphithâtre, hippodrome, thermes, temple, etc.), qui

étaient alors dans un état de conservation bien plus satisfaisant que celui de la plupart des monuments dont on exhibe intelligemment les restes en Italie, aux touristes. On aurait ainsi prévenu les dévastations regrettables et inévitables qui se produisent. (Pour ce temple notamment, le revêtement en pierres de tailles en a été arraché récemment et vendu à l'entrepreneur pour la construction de l'hôtel Nicolas).

De ces parages nous avons rapporté et mis au musée :

1° Un chapiteau triangulaire de marbre blanc orné de rais de cœur et au-dessous, d'une moulure en forme de corde. Il est percé d'un trou rectangulaire qui servait à le sceller au pilier triangulaire et décoré de fleurs (comme il y en a des spécimens au musée). Cet élégant chapiteau a 0^m34 de côté, et 0^m12 de hauteur ;

2° Un pied en marbre, chaussé de la sandale à courroies ;

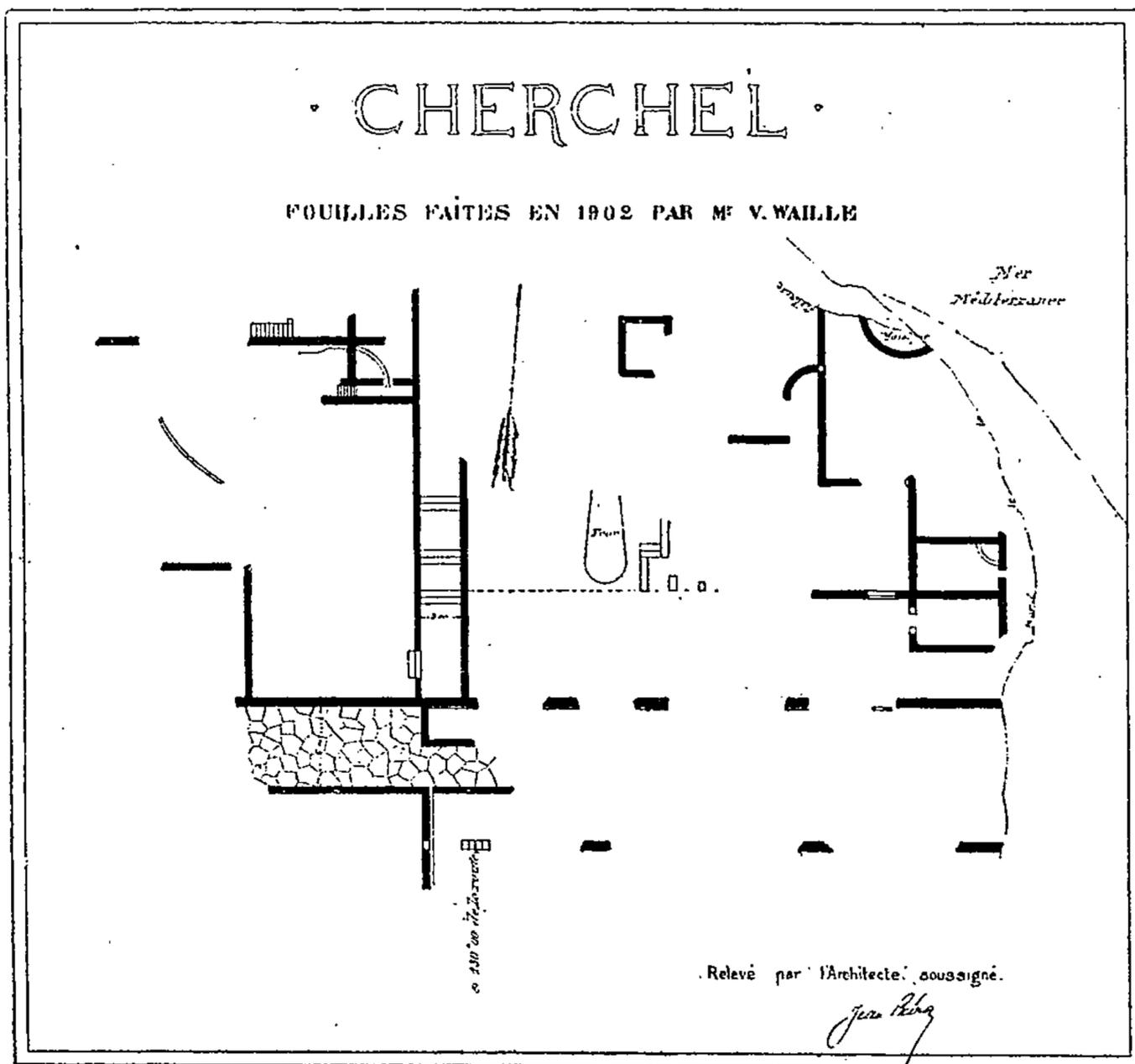
3° Un fragment de jambe colossale (hauteur 0^m47, pourtour 0^m60) ;

4° Le doigt d'une statue gigantesque. Ce doigt, en beau marbre blanc mat, a 0^m16 de long, et 0^m26 de pourtour. L'ongle seul a six centimètres de large. La statue entière, que nous n'avons pas encore retrouvée, devait avoir près de dix mètres ;

5° Un fragment de mosaïque de 1^m50 de long, en six couleurs, à décor géométrique, formé de rosaces, d'hexagones à côtés concaves, et de carrés flanqués de croissants à trois pointes.

Nous avons également pratiqué des recherches dans un champ situé derrière la maison de l'administrateur, car en cet endroit, au bord de la mer, émergeaient quelques vestiges de murs, et dans le voisinage avaient été découverts une tête d'impératrice (chez Constantin Saïd), et un bassin (chez M. de Roffignac) pourvu d'un jet d'eau et entouré d'une jolie mosaïque (qui a été relevée et dessinée en couleur par M. de Monségur).

Au lieu d'une riche demeure, nous n'avons trouvé là, comme l'indique le croquis ci-joint de M. Jean Bévia, architecte, que les restes d'une modeste habitation de basse époque avec fragments de colonnes horizontalement noyés dans la maçonnerie, un four voûté en briques, une cuisine avec écoulements d'eaux, de nombreuses coquilles d'huîtres, des escaliers en bon état conduisant à un cellier. Quelques seuils, en calcaire de Marceaux, ont de grandes dimensions (2^m20 de long, 0^m38 de haut et 0^m50 d'épaisseur). Une chambre surplombant la mer, comme un kiosque, a son béton incrusté de débris de marbre multicolores. Une autre montre les restes d'une fine mosaïque.



Nous y avons découvert, et reconnu sur une centaine de mètres, en bordure sur ces constructions, une route romaine de 5^m10 de large, dont les dalles irrégulières ont environ 0^m20 d'épaisseur sur 1^m16 de long.

Nous avons recueilli là et fait porter au Musée :

Une colonne de marbre blanc, avec moulure à la base (longueur 2^m16, diamètre 0^m35) percée de trois trous rectangulaires ; une seconde colonne, de calcaire bleuâtre ; un chapiteau corinthien, dont les feuilles ne sont qu'ébauchées (hauteur 0^m47) ; un mortier circulaire (0^m35 de diamètre) ; des poteries pour voutes en forme de bouteilles striées intérieurement (longueur 0^m21) ; des fragments de peinture murale (enduit rouge, blanc veiné de vert, brun avec feuilles vertes, bleu séparé du rouge par une ligne blanche, etc.) ; des fragments de poterie rouge vernissée (personnage ailé), un vase à goulot et à panse striée horizontalement.

Nous avons ouvert un troisième chantier dans le terrain des fortifications (deuxième zone, côté ouest), et poursuivi le déblaiement d'une autre demeure particulière, où nous avons rencontré quelques colonnes dont j'ai donné précédemment les dimensions. Nous y avons découvert une mosaïque blanche et noire ayant 2^m57 de large, et 2^m08 de hauteur, que j'ai fait enlever et transporter au Musée, où elle s'étend à présent, comme un tapis, aux pieds d'une belle statue archaïsante.

Le motif de décoration est constitué par des croissants à trois pointes (boucliers d'amazones) assez semblables à de petites ombrelles ouvertes, et qui se détachent en noir sur fond blanc. Ces croissants, groupés deux par deux, sont disposés alternativement dans le sens horizontal et dans le sens vertical. C'est ainsi que, dans l'ornementation de certaines portes arabes, des combinaisons de simples losanges ou rectangles, présentés tour à tour couchés et debout, suffisent à faire un décor agréable à l'œil.

Comme il y aurait intérêt pour les habitants à retrouver et à utiliser le grand égout romain, nous avons fait quelques excavations devant l'Église, pour voir si l'égout qui se trouve à 5^m60 de profondeur (du niveau du sol actuel au radier) dans le voisinage de l'hôtel Nicolas, et qui le dessert, continuait dans cette direction. Nous n'avons rencontré, outre une colonne de marbre, qu'un embranchement de ce grand égout, fait en grosse maçonnerie, sans voûte, recouvert simplement de grosses dalles arc-boutées. Mais l'étude du réseau hydraulique de l'ancienne Césarée, qui pourrait avoir des conséquences heureuses, sera reprise, malgré les difficultés qu'offrent les investigations, maintenant que le sol est couvert de maisons, d'arbres et de jardins.

D'autre part nous avons pratiqué des recherches sur plusieurs points de la nécropole de l'ouest (région de l'Oued-el-Kantara) qui nous ont permis de recueillir et de déposer au musée local une urne de marbre sculptée, des lampes, des vases, des inscriptions. Voici le signalement de ces objets, et le sens des textes épigraphiques nouvellement découverts :

Urne de marbre (Pl. VII)

L'urne a la forme d'un coffret (hauteur, 0^m41 ; largeur, 0^m38 ; épaisseur, 0^m21). Elle porte, sur une de ses faces, le nom du personnage dont elle contenait les cendres :

TETTAL BARIC
BALIS F (*ilius*)

« Tettal, fils de Baricbal ».

Ce nom à désinence punique, qui rappelle le dieu Baal (comme Annibal, Asdrubal, Adherbal, Bubbal, etc.),

s'ajoute aux noms de nationalités diverses rencontrés à Cherchel, dont l'antique population formait, sous la protection des armes romaines, comme un harmonieux mélange d'éléments indigènes, italiens et grecs.

Nous avons exhumé, il y a quelques mois, un ex-voto à Saturne offert par Clodia, fille de Barichal, sœur peut-être de ce Tettal.

L'urne présente, sur sa face antérieure, un large bouquet d'acanthé, d'un dessin très pur, s'appuyant sur trois feuilles recourbées et étalées et qui forment comme le pied d'une coupe.

Sur les faces latérales, des tiges de fleurs jaillissent d'un calice de plantes finement découpées.

Elle a été taillée dans la base d'un de ces élégants piliers quadrangulaires de marbre, décorés sur les quatre faces de feuilles, de fleurs et d'oiseaux (trouvés en assez grand nombre à Cherchel), et dont il existe des spécimens non seulement au musée local, mais à la salle algérienne du Louvre, ainsi qu'au musée de Mustapha.

Le père, qui voulait sans doute une matière précieuse pour enfermer les restes incinérés de son enfant, a ingénieusement utilisé un de ces beaux piliers de l'époque d'Auguste, qu'il a choisi parmi les plus larges, qu'il a sectionné, puis creusé.

Le musée possédait déjà plusieurs ossuaires de marbre carrés mais à faces lisses (sauf la mention du défunt). Celui-là est le plus luxueusement orné.

M. Voiron, propriétaire, a bien voulu nous le céder gracieusement pour le musée.

Cette urne funéraire provient du ravin de l'Oued-el-Kantara (à l'ouest de Cherchel), sur les pentes duquel semble avoir existé, d'après quelques monnaies de Juba et de Ptolémée que nous avons recueillies dans les sépultures, le plus ancien cimetière de Cherchel.

Vases et lampes romaines

Dans la seconde quinzaine de janvier 1903, j'ai pratiqué quelques fouilles en dehors et à proximité du rempart antique, à gauche de la route de Novi, presque en face du cimetière actuel. Elles ont amené la découverte d'un mobilier funéraire assez abondant, comprenant cent trente-cinq vases, cent quatre lampes (dont un grand nombre sont décorées et signées), de la verrerie, des inscriptions et des monnaies, quelques objets de parure en bronze. Nous avons dû faire faire au musée deux vitrines pour le loger.

L'espace restreint sur lequel ont porté ces dernières recherches est parsemé de tombes à inhumation et de tombes à incinération. Les premières affectent la forme d'un toit de briques, à double versant, orienté soit de l'Ouest à l'Est, soit au Sud au Nord, et dont la crête est couronnée de tuiles faîtières (hauteur de ces grandes briques rectangulaires pourvues de deux rebords, et penchées l'une contre l'autre, 0^m60 ; largeur, 0^m33. Hauteur des tuiles demi-cylindriques, 0^m52 ; diamètre, 0^m22).

Les tombes à inhumation, même celles d'apparence monumentale — caveaux voûtés parés à l'extérieur de pierres de taille, chambres souterraines avec niche cintrée à l'Est (où étaient des ossements), et porte au Nord — ne nous ont généralement rien donné, sauf une forme insolite de grosses bouteilles de terre cuite quadrangulaires employées pour l'allègement des voûtes, et qui mesurent 0^m51 de hauteur sur 0^m16 de large.

Les restes incinérés des petites gens qui reposent sur un lit de charbon, d'où s'élève parfois un tube libatoire débouchant dans de la maçonnerie, ont fourni davantage. La petite lampe qui doit les éclairer dans l'inférieure nuit les accompagne, ainsi que l'œnochoé et le

plat, destinés à subvenir aux vagues besoins de leur existence souterraine.

Nous avons rencontré des jarres à ossements tantôt scellées dans du blocage, tantôt couchées dans la terre. Quelques récipients étaient en verre, mais si mince, qu'ils s'effritaient sous le poids des cendres. Les seules fioles à parfums, en forme de petits chandeliers, que nous ayons pu recueillir intactes, étaient enfermées dans de gros vases. Mais nous avons glané de nombreux fragments de ce beau verre importé d'Italie et surtout d'Égypte : anses vertes de grandes urnes, goulots bleus, fonds à teintes d'opale ou dorées, disques blancs striés, fragments tordus au feu et ayant acquis des irisations rutilantes comme des pierreries.

L'un de ces flacons est pourvu de deux petites oreilles, où s'engage une anse de suspension, formée par un bracelet de bronze.

Parfois, à trente centimètres de profondeur seulement, gît une coupe renversée, qu'a respectée la charrue arabe. Sous cette coupe, une petite lampe, à laquelle adhère l'obole de Charon. Grâce à ces monnaies trouvées sur les lampes et frappées à l'effigie de l'empereur Trajan (97-117) et surtout de l'empereur Hadrien (117-138), notre mobilier funéraire est daté. La fabrication de cette poterie grise et rouge et de toutes ces lampes peut être attribuée avec certitude à la fin du premier siècle et au commencement du second siècle de notre ère, c'est-à-dire à une des heureuses périodes de l'empire romain, dont les plus humbles produits de l'art industriel ressemblaient l'influence.

Nos plus grands pots en terre grise (urnes hautes de 0^m28), à large bouche, à col court, à panse qui va se rétrécissant jusqu'au pied, presque de la même largeur que l'orifice, n'ont tous qu'une anse (Pl. III). Il en est de même des pots plus petits, en forme de burettes, à goulot plus ou moins orné, à poignée attachée plus ou moins bas, à panse plus ou moins comprimée, ou cylindri-

ques. Les formes de ces vases sont empruntées à la céramique grecque, dont on sait l'extraordinaire variété tant au point de vue du galbe que des proportions.

A côté de cette poterie grise, sans décor, de fabrication locale, nous avons recueilli un certain nombre de plats rouges, vaisselle plus élégante de fabrication italienne. Les bords en sont communément semés de tiges de lotus. Les dimensions varient de la grandeur d'une assiette à celle d'une petite soucoupe. Deux pots légèrement renflés au milieu, sont dépourvus d'anse. Deux autres vases, à anse disposée horizontalement, ont la forme d'un ocarina ou d'une nacelle. Une tasse rouge est rayée d'incisions qui la fixent mieux aux doigts. Nous n'avons rencontré qu'un fragment de coupe décorée d'acanthés et de rosaces et revêtue de cet éclatant vernis rouge propre à la poterie dite d'Arezzo, qui était elle-même une imitation de la poterie de Samos.

Quant à nos lampes (Pl. V et VI), comme un grand nombre d'entre elles sont historiées, cette imagerie populaire présente comme un résumé des cultes en honneur à Césarée de Maurétanie, au second siècle de notre ère. Contemporaines de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin le Pieux, elles sont toutes purement païennes. Aucun indice n'y décèle encore la venue du christianisme naissant.

Ces petites lampes d'argile, circulaires, à couverte généralement rouge, pourvues d'une anse forée en anneau permettant de les tenir, et d'un bec pour la mèche, mesurent en moyenne sept centimètres de diamètre (quelques-unes de grand diamètre, ayant par exception neuf ou dix centimètres, et les plus petites cinq centimètres seulement). Elles sont constituées par un récipient (dont le fond extérieur a reçu la marque de fabrique), soudé à un couvercle légèrement concave et qui porte le décor.

Le décor est tantôt appliqué par estampage, tantôt gravé à la pointe, avant la cuisson — notamment pour

la représentation assez individuelle et originale des animaux réduits à des formes ingénieusement simplifiées et caractéristiques.

Quels animaux se trouvent représentés sur nos lampes? Un aigle, un paon à la queue verticalement étalée (lampe signée C OPPIDRES, de l'atelier de *Caius Oppius Restitutus*); un coq, croisé d'une palme (coq victorieux), un dauphin allant à droite, avec une rame transversale (lampe signée CIVNDRAC, de l'atelier de *Caius Junius Draco*), des serpents, acolytes des dieux secourables et guérisseurs, etc.

Si quelques animaux reproduits n'expriment parfois que la fantaisie du modelleur, d'autres ont une signification nettement religieuse. La main pieuse qui a déposé ces lampes auprès des restes d'un être chéri, comme une veilleuse dans un sanctuaire, choisissait de préférence celle dont le décor pouvait se prêter à une interprétation symbolique, devenir amulette et défendre le défunt contre les mauvaises influences.

Ainsi l'aigle, tenant dans ses pattes le foudre, est l'emblème de Jupiter, dieu du ciel.

Son épouse Junon, protectrice des femmes et des jeunes filles, avait pour emblème le paon constellé. Comme le chant du coq annonce le lever du soleil, l'image de cet oiseau (en même temps qu'elle flattait les goûts des amateurs de combats de coqs) faisait songer à Apollon, ou à Mercure, dieu du crépuscule et de l'activité matinale, ou à Attys, l'archigalle, premier prêtre de Cybèle. Le dauphin est l'attribut de Neptune, qu'invoquaient les marins.

Deux torches allumées éveillent le souvenir de Déméter et de Coré, les déesses d'Eleusis. Telle autre de nos lampes a pour ornement un autel ardent entre deux palmiers, autour de chacun desquels s'enroule un serpent, le serpent d'Esculape, penchant sa tête vers la flamme. Voici un décor peu commun : le même emblème de solidarité qu'on voit parfois brodé sur les bannières

de nos corporations, à savoir, deux mains qui s'étreignent. Derrière ce symbole d'une association fraternelle se profile le caducée de Mercure, qui en dehors de son rôle de messenger des dieux et de protecteur du commerce et des gymnases, avait la mission, comme psychopompe, d'accompagner les âmes au royaume des ombres (lampe rouge de six centimètres et demi de diamètre, signée C O P P I R E S).

Sur plusieurs disques apparaît l'image d'une divinité : Bacchus, Mithra radié, Déméter. A Césarée, où Hercule avait pris la place du Melkart phénicien et Diane celle de Tanit, la déesse lunaire, la personnification du charme des nuits africaines, les lampes représentant les prouesses d'Hercule (comme Hercule tuant le serpent qui défendait l'accès du jardin des Hespérides) ou décorées d'un croissant en relief (nous en avons quatre) trouvaient naturellement de fervents acquéreurs.

Une de nos lampes (de 0^m08 de diamètre) à bordure enguirlandée de feuillage, montre Diane debout, l'arc dans la main gauche, la droite en l'air (elle vient de décocher une flèche). L'agile chasseresse est vêtue de la courte tunique doricienne, serrée à la ceinture, et laissant à nu les jambes, encore plus relevée que celle de la Diane de Versailles. (Derrière elle, un cerf).

Au culte de cette chaste déesse semblent se rattacher aussi certaines images de la chasse qu'offrent nos lampes et qui rappellent son occupation favorite : chiens poursuivant des lièvres, la course éperdue ayant lieu circulairement, sur le bord du disque (lampe d'un fort diamètre signé L *mu* NPHILI (de l'atelier de *Lucius Munatius Philus*) ; cerf allant à droite (signé CLO HEL, de l'atelier de Clodius Helianus) lièvre courant à gauche (derrière lui, un arbre) signé COPREST, qui paraît être une variante de la marque de fabrique C O P P I R E S mentionnée plus haut.

Un autre groupe de nos lampes contient des allusions aux représentations scéniques :

1° Un masque tragique barbu (avec signature en caractères grecs MOPPIZOS, c'est-à-dire *Morrisos*, l'équivalent du latin *Mauricius* ou Maurice ;

2° Deux petits masques tragiques imberbes, à bouches énormes (du potier C OPPI RES) ;

3° Un acteur tragique en buste (lampe signée L.. NPHILI). D'autre part, ce sont des personnages de comédie : deux enfants plaisamment modelés, l'un au crâne chauve, comme le parasite des Mimes, agenouillé, pour recevoir une correction, l'autre debout derrière lui et qui s'apprête à la lui donner : (lampe brune, signée C. CLO SVC, de l'atelier de *Caius Clodius Successus*) ; ou encore un histrion (?) allant à droite. Le bras levé semble tenir un tambourin (signé IVNI ALEXI de l'atelier de *Junius Alexis*).

Une lampe d'une autre marque reproduit ce personnage vêtu d'un manteau enroulé à la ceinture et d'une sorte de pantalon. Elle le reproduit d'une façon identique, sauf que le trou pour l'introduction de l'huile et le logement de l'aiguillon destiné à pousser en avant la mèche fumeuse, est à la droite du personnage dans l'une, et dans l'autre à sa gauche.

Même avec ces allusions, nous ne sortons pas des sujets religieux, puisque Bacchus présidait aux représentations scéniques, et Bacchus, en tant que dieu de la végétation, était en rapports avec le monde infraterrestre, celui de Pluton et de Coré. C'est pourquoi les emblèmes qui le rappellent et les scènes relatives à sa légende figurent fréquemment sur les sarcophages comme sur nos lampes, outre que les idées de fête et d'ivresse qu'ils éveillent étaient peut-être jetées sur l'appareil mortuaire pour en atténuer la tristesse, comme des fleurs sur un cercueil.

Nous avons aussi un quadrigé, avec cocher, fouettant l'attelage (allusion aux courses de l'hippodrome placées sous la protection de Neptune). Enfin un fragment de lampe montre un lion courant à gauche, la queue en

l'air (allusion aux jeux de l'amphithéâtre). Césarée, sur l'emplacement de laquelle Cherchell est bâti, possédait ces trois lieux de divertissements :

1° Un théâtre pour les représentations de tragédies, de comédies, de mimes. Il était situé au-dessous des casernes actuelles. Il n'en reste guère que quelques piliers, et une courbe de terrain marquant l'hémicycle de gradins où se tenaient les spectateurs, face à la mer ;

2° Un hippodrome, pour les courses de chars (bien qu'on en ait extrait beaucoup de pierres de taille lors de la construction de l'église, il s'étend, très reconnaissable encore, sur une longueur de quatre cents mètres, entre les casernes et le cimetière arabe) ;

3° Un amphithéâtre pour les combats de bêtes et de gladiateurs (visible à droite de la route d'Alger). Nous en avons fouillé l'arène autrefois avec le concours des détenus de l'atelier placés alors sous le commandement de M. le capitaine Chaudron.

Parmi les sujets mythologiques estampés sur nos lampes, quelques-uns, par suite de l'usure du moule, sont rendus d'une façon indistincte et malaisés à déterminer.

Tel est le cas d'un personnage ailé portant peut-être un bouclier (Victoire?) d'un guerrier assis (Mars au repos?), d'un homme debout, cambré et nu, s'avancant, le bras gauche levé, vers un autre personnage qui n'est devenu intelligible que par la découverte d'une seconde lampe reproduisant le même motif sous une autre signature. Ce second personnage est une femme aux bras cerclés de bracelets, assise sur un lit à pieds, bordé de tentures et orné de coussins (Vénus et Adonis?).

Cette composition érotique est sans doute empruntée à quelque médaillon grec ; c'est l'intérêt de ces illustrations à bon marché de rappeler par quelque côté les heureuses inventions d'artistes célèbres.

Ainsi une autre de nos lampes (grise, à bec allongé,
Revue africaine, 47^e année. N° 249 (2^e Trimestre 1903). 8

dé six centimètres et demi de diamètre, et signée GABINIA), montre une Vénus accroupie, le bras droit étendu tenant un miroir. (Derrière elle, une colonnette cannelée en spirale, debout et isolée). Or, quatre siècles avant notre ère, un sculpteur grec, de Sicyone, Dædalos avait représenté cette déesse au bain, dans cette même posture.

C'est également le reflet d'un médaillon très habilement exécuté que le char triomphal, orné de guirlandes et de palmes, que présente une de nos lampes rouges de grand diamètre. Le char est traîné par cinq chevaux de front, à la crinière courte, à la tête fine et nerveuse, comme celle des chevaux de Phidias.

Quelques unes de nos lampes ont un décor tiré du règne végétal: pampres en bordure ou vase à pied, à panse côtelée et à anses, d'où sort un cep à deux branches inclinées symétriquement et terminées par une grappe de raisins (encore des emblèmes bachiques). On rencontre aussi la couronne tressée, la couronne de feuilles de chêne, la guirlande de laurier, deux palmes (lampe signée FRONI), et deux petites couronnes. Le christianisme s'emparera de ces symboles de victoire, mais pour les réserver à d'autres triomphateurs que ceux de l'hippodrome.

De même pour nos petits génies ailés, représentés l'arc en main (à l'imitation d'Hercule ou d'Apollon) décochant une flèche soit contre un serpent qui se redresse sur sa queue, soit contre un serpent qui s'enroule autour d'un arbre (lampe signée GABINIA). Comme ils symbolisent Apollon vainqueur de Python, l'archer lumineux dispersant les ténèbres, le principe du bien triomphant des puissances malfaisantes, on les retrouvera dans la religion chrétienne, sous la forme de l'archange terrassant le dragon.

Parfois le décor est purement géométrique, composé de stries ou de rosaces. Nous avons recueilli par exemple une belle lampe rouge (0^m09 de diamètre), signée

MNOVIVSTI, de l'atelier de *Marcus Novius Justus*. Au centre du couvercle est un godet en saillie semé de petits cercles, puis viennent des moulures circulaires et, en bordure, un cordon d'oves. Une autre lampe à deux becs (*bilychnis*) avec poignée triangulaire ornée de moulures en palmette, et disque décoré de longues boucles disposées circulairement (diamètre 0^m08, longueur 0^m17), porte cette estampille : MAVRI
CI.

c'est-à-dire de l'atelier de Mauricius. Une autre lampe rouge assez élégante de forme est signée Q. VASA (*a* non barrés) — peut-être « poteries de Quintius » (fabrique qui appartenait à Trajan et dont cet empereur tirait une part de ses revenus ?). Beaucoup de ces lampes sans aucun décor, n'en sont pas moins signées : soit COPREST soit SEXTVCE, soit CLO-HEL, soit MVEREVP (*Marcus Verius Euporus*), soit C. CLO SVC (*Caïus Clodius Successus*), etc.

Peut-on classer ces potiers, d'après les sujets qu'ils affectionnent, en animaliers, en modeleurs de sujets religieux ou de scènes galantes ? Ces fabricants ne paraissent pas avoir eu de spécialité, mais s'être appliqués plutôt à adapter leurs produits aux goûts très divers de leur clientèle. Ainsi le même *Caïus Oppius Restitutus* a signé des lampes sans décor, un coq, deux torches, et deux masques ; du même *Morrisos* nous avons des lampes à couvercle lisse, un masque tragique, et l'Hercule assénant un coup de massue sur le dragon des Hespérides.

J'ai attribué ces lampes, d'après les monnaies posées sur elles, à l'époque de Trajan et d'Hadrien, mais les motifs de décoration qu'elles portent paraissent être beaucoup plus anciens.

Ainsi trois de nos sujets : le coq avec une palme, les mains croisées accompagnées du caducée de Mercure, symbole d'union confiante, et Hercule assénant de la main droite un coup de massue sur le serpent des

Hespérides qu'il étreint déjà de la main gauche, se trouvent reproduits d'une façon identique sur des lampes découvertes à Pompéi. (Voir les planches de dessins de Roux et Barré relatives aux antiquités de Pompéi et d'Herculanum, t. vi, 41). Or Pompéi fut engloutie et disparut sous la lave ou les cendres du Vésuve en l'an 79.

La plupart de ces potiers — comme *Junius Alexis*, *Junius Draco*, *C. Clodius Successus*, *Clodius Helianus*, *C. Oppius Restitutus*, *Gabinia*, etc. — avaient leurs fabriques en Italie.

Leurs produits (qu'on retrouve avec leurs signatures en Tunisie, en Espagne, en Gaule, etc.) arrivaient dans les ports du littoral, comme aujourd'hui les gargoulettes dont sont chargées les balancelles espagnoles. Mais il est permis de supposer qu'ils avaient des succursales en Maurétanie, et même des concurrents, au moins pour une certaine poterie grise particulière à ces régions.

Le voyageur anglais Shaw, qui visita la région d'Alger au commencement du dix-huitième siècle, note que Cherchel est « célèbre par sa vaisselle de terre ». Au moment où l'on parle tant de restaurer les industries indigènes, il ne serait peut-être pas mauvais de rechercher et d'utiliser à nouveau les gisements de fine argile qui pouvaient servir à cette fabrication réputée.

Ce mobilier funéraire a l'avantage, comme la collection du commandant Archambeau, de provenir d'un endroit déterminé (nécropole de l'ouest) et de se rattacher à une époque précise (commencement du second siècle de notre ère).

La planche IV (d'après un excellent cliché de M. Louis Thomas, professeur à l'École des Sciences d'Alger), donne des fragments de poterie précédemment recueillis dans nos fouilles et qui m'ont paru dignes d'être reproduits, pour leur décor varié : palmettes, feuilles et rinceaux, épis, grappes de raisin, animaux divers (lion,

coq, cerf, ours dansant, têtes de sanglier), personnages ityphalliques, bacchantes emportées dans un gracieux mouvement de danse, lutteurs, génies ailés, etc.

Inscriptions

Comme le mobilier funéraire que je viens de décrire, elles proviennent de la nécropole de l'Ouest, et semble dater, presque toutes, du commencement du second siècle de notre ère.

Quelques monnaies de bronze très lisibles, recueillies en même temps que ce mobilier, montrent la tête laurée de Trajan (au revers, la Fortune tenant une corne d'abondance), ou l'effigie d'Hadrien (au revers la Tranquillité debout, sceptre en main), ou celle d'Antonin le Pieux (au revers la Clémence, debout, le sceptre dans la main gauche et la patère des sacrifices dans la droite), toutes monnaies qui ont été frappées entre l'an 100 et l'an 141 après Jésus-Christ.

1° Épitaphe d'un esclave, qui s'appelait *Crescens* (elle est gravée sur une humble plaquette hexagonale, extraite d'un pavage) :

D M

CRESCES . VI

XIT AN XX FII (*a* non barrés)

CIT APOLLONI

VS ATFINI SVO

BIINII MIR (les *e* représentés par deux bâtons

(*en*) TI STT *l* parallèles)

D (*is*) M(*anibus*) Cresce(*n*)s vixit an(*nis*) XX. Fecit Apollonius atfini suo bene merenti. S(*it*) t(*ibi*) t(*erra*) l(*evis*).

« Aux dieux mânes. Crescens a vécu vingt ans. Apollonius a élevé ce monument à son allié, par gratitude. Que la terre te soit légère ».

2° Autre épitaphe d'esclave (il n'a qu'un nom), gravée en petits caractères au sommet d'une plaque de marbre aux tons d'onyx veiné de vert, provenant d'un riche dallage. (Hauteur 0^m32, largeur 0^m14).

dis m ANIBVS
 APOLLINARIS VIX (*it*)
 AN (*nis*) L APOLLO
 NIVS

« Apollinaris a vécu cinquante ans. Apollonius lui a élevé ce souvenir. »

3° Épitaphe d'un enfant (plaquette de marbre rectangulaire, 0^m19 × 0^m17) :

D(*is*) . M(*anibus*) . NONNO
 SO . V . A II MES (*a* non barrés)
 II AVILIVS .
 FELIX . F . SVO . M
 FEC . STTL

« Nonnosus . v(*ixit*) a(*nnis*) II, me(n)s(*ibus*) II . Avilius Felix f(*ilio*) suo m(*onumentum*) fec(*it*) . S(*it*) t(*ibi*) t(*erra*) l(*evis*).

» A Nonnosus. Il a vécu deux ans et deux mois. Avilius Felix a élevé à son fils ce monument. Que la terre te soit légère. »

4° Épitaphe d'un certain Fuficius Felix (gravée sur une plaquette de marbre hexagonale), et dédiée par un frère :

DIIS M(*anibus*) (points séparatifs triangulaires)
 FVFICIVS FELIX
 FVFICIO FRATRI PISSIMO (*c* et *i*. lettres liées)
 VIXIT ANN(*is*) XX . M(*ensibus*)
 IIII . H(*ic*) S(*itus*) E(*st*) S(*it*) T(*ibi*) T(*erra*) L(*evis*)

« Fuficius Felix à Fuficius son frère très pieux. Il a vécu vingt ans et quatre mois. C'est ici qu'il repose. Que la terre te soit légère. »

5° Plaque de marbre carrée (hauteur, 0^m22), offerte par une veuve :

SCRIBONIA . CALE
 SCRIBONIO . OMV (*m* et *u*, lettres liées)
 NCIONI . VIRO
 SVO BENE MERE
 NTI . VIXIT . ANNI(S) L
 H(*ic*) S(*itus*) E(*st*)

« Scribonia Cale, à Scribonius (H)omuncio son mari, par gratitude. Il a vécu cinquante ans. C'est ici qu'il repose. »

Le surnom de la dédicante (*cale*), en grec signifie *la belle*, et celui du mari (*homuncio*) « petit homme ».

6° Fragment d'inscription (largeur, 0^m32; hauteur, 0^m12) :

D
 CORDI
 vixit annis XXXVIII (?)
 CONIVGI KARISSIMAE
 VMBRIVS SATVRNINVS

« A sa femme très chère (*Cordia* ou *Concordia*), Umbrius Saturninus. »

7° Inscription gravée sur l'envers d'un fragment de marbre mouluré (encore des matériaux de construction utilisés comme pierres funéraires). A droite de l'inscription, une palme :

D M

T. SII DIADVMENO FL HEDONE(*a* non barr.)
 VIRO PISSIMO VIX(*it*) . AN(*nis*) LXX
 H(*ic*) S(*itus*) E(*st*) S(*it*) T(*ibi*) T(*erra* L(*evis*)

« A Titus Silius Diadumenus, personnage très pieux, Flavia Hedone. Il a vécu soixante-dix ans. C'est ici qu'il repose Que la terre te soit légère. »

8° Quelques inscriptions se rapportent à des soldats, et pourraient nous renseigner sur les corps de troupes stationnés en Maurétanie (le diplôme militaire trouvé dans nos fouilles, il y a quelques années, en donnait du reste l'effectif complet — trois ailes de cavalerie et dix cohortes — au moins pour l'époque de Trajan). Malheureusement, celles-ci sont mutilées.

Le premier fragment (hauteur, 0^m24) ne mentionne que les dédicants, Caius Rufinius et Caius Antonius, camarades du défunt :

L CE

MILES (manque le nom de sa cohorte)
 STIPENDI(*orum*) (manque le nombre des années qu'il a vécu).

VI(*xit*) ANI(*s*)

C RVFINIVS

C ANTONIVS

H(*ic*) E(*st*) *situs*

9° L'autre fragment (hauteur, 0^m17), qui se rapporte à un soldat appartenant à la cohorte des Syriens, d'origine corse (*domo corsica*), indique un héritier ayant le grade d'*optio*, ou lieutenant du centurion :

MI

SYR DOM CORS

STIP X ANN(*is*) XXXLLI OPTIO HER(*es*)

SIT.T.T.L

10° Voici un fragment que M. Delaseiglière a eu l'obligeance de me communiquer, et que j'ajoute à ceux que nous avons découverts :

(*Lica*) IVS I (*eques* ?)
 ALAE II THR(*acum*)
 (*vixit annis*) XXIII STIPENDIOR (*um*)
 (*Lic*) CO LICAI HERES

« Licaius, cavalier de l'aile II des Thraces. Il a vécu vingt-quatre ans. Il a servi pendant (le nombre d'années de service manque). Licco, héritier de Licaius ».

L'aile II des Thraces est mentionnée dans le diplôme de Cherchel (qui est de l'an 107) avec les qualificatifs *d'augusta, pia, fidelis*. Une autre inscription, trouvée à Cherchel, donne le nom d'un de ses commandants, P. Ælius Marcianus.

Précédemment, sur une stèle de marbre décorée de l'image d'un cavalier, nous avons rencontré un nom analogue, celui de Licaus, fils de Iaulétès, soldat de la septième cohorte des Dalmates, de l'escadron commandé par Annius, et qui tenait garnison à Cherchel ou Césarée vers la fin du premier siècle ;

11° Stèle rectangulaire taillée dans un fragment de frise (hauteur 0^m59, largeur 0^m22). Cassure à gauche :

IVL(*io*) MASCVLO
 EQ(*uiti*) R(*omano*) DEC(*urioni*)
 (K) ASTRINO
 VENSIVM
 PATRI ET AVO
 OPTIMO

« A Julius Masculus, chevalier romain, décurion des *Kastrinovenses*, père et grand-père excellent ».

Il y avait un *Castra nova* en Dacie (au nord du Danube), un autre en Allemagne, du côté de Düsseldorf, et un troisième dans la Maurétanie Césarienne, dont l'emplacement exact n'est pas encore déterminé. Il s'agit probablement de cette dernière localité (qui fut au cinquième siècle le siège d'un évêché). Julius Masculus y aurait rempli les fonctions de décurion (titre analogue à celui de conseiller municipal) ;

12° Cippe cintré au sommet (calcaire, inscription fruste, hauteur 0^m27, largeur 0^m18) :

MEM

ORIA

SCA

. IIA

(A la mémoire de Scantia ?) (1).

Cette inscription de basse époque, trouvée, comme la précédente, chez Djillali ben Hanafi, au-delà du cimetière actuel, ne provient pas du même carré de fouilles que les autres.

Nous avons découvert plusieurs autres menus fragments qui ne donneront un sens que si l'on vient à découvrir les morceaux qui s'y adaptent et les complètent :

1°

M

SAT(*urninus?*)ANNO(*s*)

2°

RENIV (*Terentius?*)

3°

PVB

MEDIA

ANNIS

TAVNV V

MERITO PO(*suit*)

(*hic situs*) E(*st*) STTL

(1) René Cagnat *Pa* (??) SCA NILA

Nous les avons mis au musée, ainsi que quelques matériaux d'architecture (colonnes, bases de colonnes, chapiteaux).

Plus loin, dans cette région des tombes (ravin de l'Oued-el-Kantara), nous avons exhumé les deux inscriptions suivantes :

13° Plaque de marbre arrondie au sommet (0^m23 × 0^m43) trouvée dans le voisinage d'un petit sarcophage de plomb brisé, dont nous avons fait porter au musée les parois :

VITALIS MENSES XI
 ET THVNDARIS SOROR TVA
 ANVM ET MENSES III IBI STIA EST TE
 CV (*) HOC QVADRATVS PATER ET ARETVSA
 MATER OC MVNVS D D
 SIT VOBIS TERRA LEVIS

« Vitalis, âgé de onze mois, et Tyndaris, ta sœur, qui a vécu un an et trois mois. Elle repose là avec toi. (A ces enfants réunis) leur père, Quadratus, et leur mère, Arétuse, ont dédié ce monument ; que la terre vous soit légère. »

A côté de cette tombe enfantine, nous avons découvert l'épithaphe d'une esclave portant un nom grec, Thalera (mot qui s'applique aux plantes en voie de floraison et d'épanouissement).

Épaisse plaque de marbre blanc, surmontée d'un fronton (hauteur, 0^m58 ; largeur, 0^m38). Les mots sont séparés par des pointes de flèche disposées horizontalement comme des guillemets (Pl. II).

RVSTICVS «
 THALERE » STASI »
 Au-dessous, en petits caractères,
 OB MERITIS

« Rusticus à Thalera, fille de Stasius, à cause des bienfaits qu'il en a reçus. »

Plusieurs autres inscriptions funéraires rencontrées dans ces mêmes parages quand on y planta de la vigne, se rapportent aussi à des esclaves. Elles témoignent de sentiments très tendres. C'est Secundio se plaignant que « sa chère femme, la douce Olympia », lui ait été ravie à l'âge de vingt ans. Ce sont Quintio et Jucundus, dédiant une tombe à leur amie, « la très affectueuse Fausta ». Ces épitaphes, ainsi que celle de Marcus Damatius Felix, ont été encastrées dans le mur de la ferme qu'habite M. Innocenti (ancienne propriété Ferrand), où se voit encore un mausolée voûté, à parois réticulées, contenant trois arcades et six niches cintrées destinées à recevoir des urnes.

Plus loin, dans la montagne, au lieu dit *Thebaynet*, également parsemé de tombes, on a découvert précédemment les deux inscriptions suivantes, dont M. Léopold Millet, propriétaire, m'a libéralement fait abandon en faveur du musée.

Quoiqu'elles aient été déjà signalées par M. Schmitter et publiées à Berlin (supplément du *Corpus* des inscriptions latines, n° 21158 et n° 21179), comme elles entrent au musée, je crois devoir en redonner le texte et j'y joins un essai de traduction.

15° Fragment d'une plaquette de marbre, avec crois-sant dans un fronton (largeur 0^m23, hauteur 0^m25).

CINNAMVS

SER (*vus*) VIOLAE CO (*njugi*)

PRO-MERITIS-SVIS-FEC (*it*)

« L'esclave Cinname a élevé ce tombeau à sa femme *Viola*, par reconnaissance ».

Le mari porte le nom d'un arbrisseau odoriférant, et sa femme celui d'une fleur (Violette).

Sur la planche II reproduisant ces inscriptions, figurent le cadran solaire hémisphérique et la tête d'athlète, aux boucles de cheveux descendant sur le front, que nous avons déposés au Musée, ainsi qu'une mosaïque représentant un dieu marin à longue barbe et coiffé d'antennes et de pinces de homard, qui ne tardera pas, croyons-nous, à y entrer. Car elle avoisinait et accompagnait sur le terrain les deux autres mosaïques que j'ai acquises (les trois grâces et la chasse) et faisait partie en quelque sorte du même ensemble décoratif. Ce dieu marin, sombre et inquiet comme les flots, a un anneau dans le nez qui me rappelle une réflexion de Montaigne (II, 12) parlant des concepts divers de la beauté, selon les peuples :

« Les Indiens, dit Montaigne, la peignent noire et basanée, aux lèvres grosses et enflées, au nez plat et large, et *chargent de gros anneaux d'or le cartilage d'entre les naseaux* ».

L'autre inscription est plus curieuse. C'est encore une épitaphe, mais en vers.

On en a déjà recueilli plusieurs à Cherchel. Dans l'une un espagnol raconte qu'il a été désireux de voir le littoral de l'Afrique et la célèbre ville de Césarée et qu'il y est mort. Une autre parle d'un père qui, par un renversement des lois naturelles, en a été réduit à rendre les devoirs suprêmes à sa fille, de qui il était en droit de les attendre. Une troisième inscription rythmée vante la beauté d'une fontaine aux colonnes enguirlandées de vigne. Plusieurs sont en vers grecs. Celle-ci (de l'époque de Juba) est l'épitaphe d'une jeune femme morte à vingt-trois ans et demi et qui s'appelait Crispina. Elle comprend dix vers hexamètres. Ils ne sont pas alignés régulièrement.

Ils empiètent les uns sur les autres, soit ignorance

du graveur, soit défaut de largeur de la plaque. On y relève quelques négligences (*placuisse* p. *placuisse*, *vabat* p. *juvabat*, *sic* p. *sit*), et même aux vers trois et dix, des manquements aux règles habituelles de la versification. Car le graveur, qui avait sans doute sous les yeux un formulaire pour ces épitaphes versifiées, était amené, pour approprier son modèle à l'âge des défunts, à y introduire des variantes qui devenaient souvent fautives au point de vue prosodique. Voici le texte de cette épitaphe qui débute par un vœu épicurien et finit par une invitation au voyageur de prononcer devant la tombe la formule pieuse et consacrée.

Plaque rectangulaire de marbre encadrée dans du ciment, et percée de deux trous aux angles inférieurs (0^m 24 × 0^m 35). (Pl. VII).

QVIS QVIS ES EN HOSPES QVAE
 SO LEGE SEIC BENE VIVAS QVAE
 FVERIM QVO VE IN SPATIO MORS
 ME INVIDA TRAXIT VIXI EGO BIS DENOS
 ANNOS TRES ATQVE SEIMITVM CO
 NIVGIS OBSEQVIO SEMPER PLACVIS E (p. placuisse)
 IVABAT (p. juvabat) FATORVM CVRSVM PROPE
 RANS ME ORBAVIT AB ILLO SEIC TAM
 EN VT PIGNVS DEDERIM PRO CORPOR
 E CORPVS FILIVS EST NOBIS NATVS
 QVEM IVPPITER ALTVS DILIGAT
 ET NATOS IVBEAT GENERARE FVT
 VROS TV QVI LEGEISTI NE SIC GR
 AVE DICERE QVAESO CRISPINAE
 VT NVLLVM TERRAE SIÇ PON
 DVS GRAVATVM

- « Qui que tu sois, passant, lis, je te prie.
- » Puisses-tu jouir de la vie agréablement !
- » Apprends qui j'ai été, et quel espace d'années j'avais
- » franchi quand la mort jalouse m'a entraînée de force.

» J'ai vécu deux fois dix ans, plus trois ans et une demi-année.

» J'aimais à satisfaire toujours aux volontés de mon mari.

» La mort, hâtant le cours des destins, m'a privée de lui, mais pas assez tôt pour que je n'aie eu le temps de lui donner un gage, existence qui remplacera la sienne. Un fils nous est né. Puisse Jupiter, qui est là-haut, le chérir et le solliciter à procréer à son tour d'autres enfants ! Toi qui as lu, qu'il ne te soit pas pénible, je te prie, de demander que la terre qui pèse sur Crispina lui soit légère ».

Outre ces inscriptions (1), j'ai déposé au musée trois vases en terre grise provenant de cette nécropole de l'ouest, un vase minuscule contenant des cendres, une plaque de bronze ($0^m7 \times 0^m8$), et une dizaine de fragments de poterie rouge vernissée, dite poterie d'Arezzo.

Monnaies et objets divers

Nous avons déposé au Musée central d'Alger, où existe un médaillier classé, sous vitrines, les monnaies sui-

(1) M. René Cagnat, de l'Institut, qui a revu au musée de Cherchel, en mai 1903, ces inscriptions que j'avais publiées antérieurement dans la *Dépêche Algérienne* (Lettres au maire de Cherchel, 10 juin 1902 et 16 février 1903) au fur et à mesure qu'elles sortaient de terre, a bien voulu me signaler quelques variantes que j'enregistre avec plaisir comme améliorant le texte. Pour l'urne funéraire, BARIGBALIS, au lieu de BARICBALIS (ou trouve les deux formes) ; n° 7, Fl(*avia*) Hedone, au lieu de Fl(*avio*) ; fragment n° 9, *cohortis* SYR(*orum*) DOM(*o*) CORS(*icâ*) STIP X ; n° 13, IBISTIA, p. IBI SITA EST, au lieu de BESTIA ; n° 15, SIR au lieu de SER(*vus*) qui est la forme habituelle. Une autre inscription (plaquette hexagonale) que j'avais omis d'ajouter aux autres est une dédicace faite par Æmilius Asper à son frère Antonius, âgé de seize ans et sept jours.

vantes (pour la détermination desquelles M. le colonel Moinier nous a obligeamment assisté), ainsi que quelques spécimens de notre poterie grise et rouge, de nos lampes et de notre verrerie.

Voici la liste de ces objets et de ces monnaies :

Poterie grise : 1° Un vase à anse, de forme cylindrique (hauteur, 0^m175);

2° Œnochoé, à goulot circulaire et anse verticale, orné de trois moulures circulaires au haut de la panse (hauteur, 0^m21);

3° Aiguière, à panse striée, à goulot large et à anse (hauteur, 0^m145);

4° Petite aiguière, à panse striée, à goulot large et à anse (hauteur, 0^m15);

5° Œnochoé, à goulot circulaire et à anse (hauteur, 0^m16);

6° Œnochoé, à col étroit et large goulot circulaire (hauteur, 0^m145);

7° Aiguière, à anse, à goulot renforcé (hauteur, 0^m15);

8° Aiguière, à large goulot circulaire, élégante (hauteur, 0^m23);

9° Urne cinéraire, à une anse (hauteur, 0^m31; diamètre du goulot, 0^m13; deux moulures circulaires en haut de la panse);

Poterie rouge : 10° Pot à anse, en terre très légère, à panse striée (deux rangs de stries en forme de branches de myrte) (hauteur, 0^m10; diamètre de l'orifice, 0^m075);

11° Assiette, dont les bords sont ornés de tiges de lotus en relief (diamètre, 0^m11);

12° Autre coupe (diamètre, 0^m16);

13° Autre coupe (diamètre, 0^m15);

14° Vase à parfums, en forme de bateau, à anse horizontale à la partie supérieure (longueur, 0^m14);

Verrerie : 15° Fiole à parfums, en verre, intacte (hauteur, 0^m065);

16° Quatre boutons de verre et perles de collier;

17° Un anneau de verre, à chaton plat;

Bronze : 18° Un disque de bronze percé circulairement de petits trous, intact (diamètre, 0^m09);

19° Autre disque de bronze, légèrement bombé et argenté (miroir), avec chaîne circulaire de petits trous (en plusieurs fragments, qui se raccordent);

20° Un anneau de bronze;

21° Un pied de bronze;

Lampes décorées et signées (à anse forée) : 22° Lampe signée C · CLO · SVC (terre rouge). Sujet : deux enfants, dont l'un nu et agenouillé, à crâne rasé, l'autre debout, derrière lui, la main droite sur la hanche, la main gauche levée (diamètre, 0^m065);

23° Lampe (terre noire) signée GABINIA. Sujet : femme nue accroupie devant une colonne torse, tenant de la main droite un objet arrondi (miroir?), la main gauche levée (diamètre, 0^m065);

24° Lampe (terre grise), à signature assez peu distincte (mot semblant finir par ...IVCI), de grand module (diamètre, 0^m085). Sujet : femme nue assise sur un lit, et personnage nu s'avançant vers elle;

25° Lampe (à couverture rouge) signée C OPPI RES. Sujet : autel ardent entre deux palmiers, autour de chacun desquels est enroulé un serpent (diamètre, 0^m07);

26° Lampe (terre jaune, à couverture brune), avec un décor formé d'une belle rosace à dix pétales, sans signature (grand module, 0^m095);

27° Lampe (terre jaune, à couverture rouge), signée IVNI ALEXI. Sujet : personnage vêtu d'un costume en spirale, tenant un objet arrondi, et marchant à droite (diamètre, 0^m075);

28° Lampe (terre grise), signée IVNI ALEXI. Décor :

Revue africaine, 47^e année. N° 249 (2^e Trimestre 1903).

tête de femme, avec deux boucles tombant sur les épaules et un ornement dans la chevelure.

Monnaies de bronze

1° Juba II, tête diadémée à droite, REX IUBA; au revers, vase placé entre deux cornes de vache et surmonté d'un croissant (symbole d'Isis);

2° Juba II, au revers, crocodile allant à droite, et le nom, en lettres grecques, de la reine Cléopâtre (Cléopâtre-Séléné, fille de la fameuse Cléopâtre d'Égypte et femme de Juba II, roi de Cherchel);

3° Juba II, tête diadémée à droite, la massue d'Hercule (dont Juba II prétendait descendre) sur l'épaule;

4° Juba II (fruste);

5° Ptolémée (fils du précédent), diadémé et imberbe; au revers, un lion courant à droite.

6° Médaille en plomb, avec tête barbue à gauche (fruste) et, au revers, cheval galopant à gauche (du temps de Micipsa);

7° Un petit plomb (sur l'une des faces, cheval debout, allant à droite);

8° DIVVS AVGVSTVS (23 av. J.-C. - 15 ap. J.-C.); au revers, l'aigle de face sur un globe;

9° Claude I (41 - 54). *Tib. CLAVDIVS CAESAR AVG.* ;
au revers
PON. M
S C

10° Autre monnaie de Claude, avec le *modius*; au revers PON. TR. P. IMP. P P COS II (41 ap. J.-C.);

11° Titus (71 - 81), tête laurée à droite; au revers

AETERNITAS AVG

Parmi ces monnaies du premier siècle se trouvent aussi un Drusus Cæsar et un Vespasien, mais à revers frustes.

12° Trajan (97 - 117), buste lauré à droite, avec l'inscription :

AVG GER DAC PM T PP

Au revers, l'Abondance, SPQR OPTIMO - PRINCIPI ;

13° Trajan, au revers, trois enseignes ;

14° *Idem* ;

15° Autre monnaie de Trajan, avec revers indistinct ;

16° Hadrien (117-138), moyen bronze.

Tête laurée à droite, HADRIANVS AVGVSTVS,

Au revers, Hygiène tenant la patère et le sceptre devant l'autel :

SALVS AVGVSTI

17° *Idem* ;

18° Hadrien, au revers, la Libéralité, tenant une corne d'abondance :

LIBERALITAS

19° Hadrien COS III PP, au revers, la Félicité debout ;

20° Hadrien, au revers, le Nil, couché, appuyé sur une urne ;

21° Hadrien, au revers sc. Figure militaire debout, tenant une haste et une corne d'abondance ;

22° Trois autres Hadrien, avec revers frustes ;

23° Antonin le Pieux (138-161), au revers, inscription dans une couronne de chêne, SPQR OPTIMO PRINCIPI, SC ;

24° AELIVS CAESAR, au revers, la Concorde assise à gauche, tenant la patère des sacrifices : TR POT COS II (frappée entre 136 et 138 après J.-C.) ;

25° Faustine mère : DIVA FAUSTINA (buste à droite), au revers l'Éternité debout à gauche, tenant un phénix posé sur un globe.

AETERNITAS

26° Lucius Vêrus (161-169).

L VERVS AVG ARMENIACVS

Au revers, l'Arménie assise ;

27° Alexandre Sévère (222-235).

Buste lauré à droite, IMP SEV ALEXANDER AVG ; au revers, Victoire debout, présentant une couronne, avec l'inscription en exergue : VICTORIA AVGVSTI ;

28° Gordien III (238-244), au revers, la Joie debout, tenant une couronne (LAETITIA AVG N) ;

29° Gallien (253-268), tête radiée à droite ; au revers, la Fertilité, debout ;

30° Autre Gallien, petit bronze ; au revers, biche allant à droite ;

31° Quatre petits bronzes de Claude II (268-271) montrant au revers soit un aigle, soit un autel enflammé ;

32° Tetricus fils (263-273), buste radié à droite ; au revers, personnage debout ;

33° Maximien Hercule (285-305), au revers, Maximien et Jupiter soutenant tous deux un globe surmonté d'une Victoire.

CONCORDIA MILITVM

34° Constance Chlore (292-306), buste radié à droite.

FL VAL CONSTANTIVS NOB C

Au revers, dans une couronne de chêne, VOT X FK ;

35° Licinius père (307-323), buste lauré à gauche.

IMP LICINIVS AVG

Au revers, Jupiter debout, un globe dans la main droite, un sceptre vertical dans la gauche ;

36° IMP VAL LICIN(*ianus*) LICINIVS

P(*ius*) F(*elix*) AVG(*ustus*).

Au revers, IOVI CONSERVATORI ;

37° Licinius, avec le Soleil radié au revers, SOLI COMITI ;

38° Constantin le Grand (306-337).

Buste lauré à droite, IMP C CONSTANTINVS P F AVG.

Au revers, le Soleil radié, à demi-nu, un globe dans la main gauche, et dans la droite levée, un fouet (pour guider son attelage)

39° Constantin II (317-340).

CONSTANTINVS IVN NOB C

Buste lauré à droite ; au revers, couronne de laurier dans laquelle on lit : VOT

V

En exergue : DOMINOR NOSTROR CAE SS ;

40° Constance II (323-361), buste à droite ; au revers, Victoire debout, tenant une palme ;

Autre monnaie du même, avec, au revers, soldat perçant de sa haste un ennemi ;

41° Décence (mort à Sens en 353), buste à droite, avec la cuirasse, DN DECENTIVS NOB CAE S.

Au revers, deux Victoires debout posant sur un cippe une couronne dans laquelle on lit : VOT V MVLTV X ;

42° Julien le Philosophe (361-363).

Buste à droite, avec la mention :

DN IVLIANVS NOB CAES

Au revers, soldat transperçant un adversaire.

FEL TEMP REPARATIO

43° Arcadius (petit bronze), au revers, Victoire marchant à gauche, SALVS REI(*publicae*).

Aux monnaies ci-dessus énumérées, s'ajoutent une quarantaine d'autres monnaies, à inscriptions effacées, mais dont les effigies se rapportent surtout aux règnes de Trajan, d'Hadrien et d'Antonin le Pieux.

Veillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Victor WAILLE,

— 202 —